

■ **Carrosserie de l'Asse, J.-M. Vazquez**, à Nyon, CH-550-0005684-8 (FOSC du 30.01.1991, p. 423). Par décision du 28 février 2006, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 21 avril 2006. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 5965 du 29.05.2006
(03401714 / CH-550.0.005.684-8)